

NOUS SOMMES

LÀ

POUR
FORMER



PROGRAMME

ACCOMPAGNEMENT 24H A LA VAE A DISTANCE

Accompagnant éducatif et social (AES)



PUBLIC CONCERNÉ

Public qualifié dans un métier et justifiant de compétences suffisantes pour obtenir un diplôme d'Etat (obligation de justifier d'un an d'expériences professionnelles)

Après étude de la demande par l'ASP, candidat ayant reçu la décision de recevabilité et le livret 2.

PRÉ-REQUIS

Pour l'obtention du livret 1 : être en mesure de fournir des documents, bulletins de salaires ou attestations, certifiant que vous avez exercé des activités professionnelles rémunérées ou bénévoles en lien avec le métier demandé durant au moins **1 an équivalent temps plein soit un total de 1607 heures**.

Faire une demande écrite d'un dossier de recevabilité (livret 1) à :

ASP UNITE NATIONALE VAE
Service de la recevabilité
15 rue Léon Walras
CS 70902
87017 LIMOGES CEDEX

Pour l'obtention du livret 2 : Avoir reçu la recevabilité délivrée par l'ASP.

PRÉ-REQUIS DES APPRENANTS

Ordinateur avec accès internet

Webcam pour échange en direct lors de la classe virtuelle

OBJECTIF(S) PROFESSIONNEL(S) DE LA FORMATION

- Valider les compétences acquises en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Faire reconnaître les expériences professionnelles en relation avec les compétences exigées pour l'obtention du diplôme



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Valider les compétences acquises en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Faire reconnaître les expériences professionnelles en relation avec les compétences exigées pour l'obtention du diplôme

CONTENU DE LA FORMATION

SEQUENCE 1 : Accompagnement collectif (1 h) le 17/03 de 13h30 à 14h30

Objectifs de la session : Introduction de la VAE et présentation de la démarche

Contenus :

- Présentation de l'accompagnateur et de chaque candidat
- Présentation du dispositif VAE
- Familiarisation avec notre plateforme de formation à distance et l'outil de visioconférence

SEQUENCE 2 : (3h à distance) L'accompagnateur reste joignable pour toutes questions via chat ou mail

Objectifs de la session : Découvrir la démarche de VAE et connaître les modalités de l'accompagnement

Contenus :

- Présentation du déroulement de l'accompagnement à la VAE
- Conseils méthodologiques généraux pour la rédaction du livret 2
- Le Référentiel d'activités et les compétences par profession
- Découverte du Livret 2 (en version modifiable) avec la notice explicative

SEQUENCE 3 : Accompagnement collectif (1 h) le 24/03 de 13h30 à 14h30

Objectifs de la session : Présentation collective

Contenus :

- Aide dans l'appropriation de la démarche
- Conseils méthodologiques pour aborder sa VAE et présenter son expérience de façon adaptée
- Accompagnement du candidat dans le repérage de ses compétences
- Présentation de la feuille de positionnement

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie



SEQUENCE 4 : Accompagnement collectif (3 h) le 02/04 de 13h30 à 16h30

Objectifs de la session : Savoir se positionner dans le parcours de la VAE

Contenus :

- Partages et retours sur la première partie du livret 2 : conseils méthodologiques
- Partages et retours sur grille d'auto positionnement pour valoriser les compétences acquises tout au long du parcours professionnel et du parcours de formation
- Programmation des entretiens individuels

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie

SEQUENCE 5 : Accompagnement individuel (1 h) Date à définir

Objectifs de la session : Accompagnement à la rédaction du livret 2

Contenus :

- Préconisations et réajustement sur la première partie du livret 2
- Choix des situations à présenter
- Conseils méthodologiques pour décrire une situation

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie

SEQUENCE 6 : Accompagnement individuel à partir des documents transmis (2h)

Date à définir

Objectifs de la session : Accompagnement personnalisé pour la rédaction du livret

Contenus :

- Transmettre ses productions et ses recherches par mail à l'accompagnant pour permettre un réajustement personnalisé

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie

SEQUENCE 7 : Accompagnement collectif (3 h) le 21/05 de 13h30 à 16h30

Objectifs de la session : Accompagnement à la rédaction du livret 2

Contenus :

- Conseils méthodologiques pour décrire une situation
- Soutien dans la démarche d'analyse, de distanciation par le questionnement

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie



SEQUENCE 8 : Accompagnement collectif (3 h) le 18/06 de 13h30 à 16h30

Objectifs de la session : Accompagnement à la rédaction du livret 2

Contenus :

- Conseils méthodologiques pour décrire une situation
- Soutien dans la démarche d'analyse, de distanciation par le questionnement

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie

SEQUENCE 9 : Accompagnement individuel (2 h) Date à définir

Objectifs de la session : préconisations et réajustements de la première partie du livret 2

Contenus :

- Présentation des avancées du candidat
- Accompagnement personnalisé et réajustements

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie

SEQUENCE 10 : Accompagnement collectif (3 h) le 09/07 de 13h30 à 16h30

Objectifs de la session : Finaliser la rédaction du livret 2

Contenus :

- Conseils méthodologiques pour décrire une situation
- Soutien dans la démarche d'analyse, de distanciation par le questionnement
- Finalisation de la rédaction du livret 2

Avancée sur la rédaction du livret 2 en autonomie

SEQUENCE 11 : Accompagnement collectif (2 h) Date à définir

Objectifs de la session : Se préparer à l'oral d'explicitation

Contenus :

- Préparation à l'entretien
- Simulation d'entretien suivie de conseils personnalisés



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation 100% en distanciel
- 3 h de cours digitaux sur notre plateforme numérique DOKEOS puis alternance de classes virtuelles individuelles ou collectives

INTERVENANT(S)

- L'accompagnatrice à la VAE dispose de plus de 20 années dans la formation des auxiliaires de vies et des professionnels de santé. Elle accompagne les candidats à la VAE depuis de nombreuses années et est membre du jury à la DRDJSCS.
- Expérience de formateur dans la formation initiale d'AES
- Membre du jury à la DRDJSCS de Caen

DURÉE

- 24 Heures d'accompagnement sur une période de une à deux rencontres par mois
 - 7 Classes virtuelles de 1h, 2h ou 3 h soit 16 heures d'accompagnement collectif
 - 5 heures d'accompagnement individuel
 - 3 h en autonomie (disponibilité de l'accompagnateur sur la plateforme)

VALIDATION (positionnement, évaluation, sanction)